

Réponses :

① b) ; ② c) ; ③ c) ; ④ b) ; ⑤ a) ; ⑥ b) ; ⑦ a) ; ⑧ c) ; ⑨ c)

Votre classement :

Entre 0 et 3 réponses justes :

Vous êtes victime de l'enfumage du gouvernement et des médias. Ne vous inquiétez pas, ils ont mis le paquet sur la loi Travail ! Ils n'étaient plus habitués à avoir des réactions de la part des salariés et des jeunes sur leurs attaques contre nos droits.

Il va pourtant falloir qu'ils s'habituent. Et nous aussi ! Alors, informons-nous, faisons circuler les infos et les analyses...

Entre 4 et 6 réponses justes :

Vous êtes bien au fait de l'actualité, les dangers de la loi Travail vous sont bien connus. Quelques propos hypocrites, quelques outrances patronales, quelques remarques de ministres dont le but est d'apporter de la confusion vous trompent encore. On ne peut en effet qu'être surpris par tant de mauvaise foi.

Entre 7 et 9 réponses justes :

Vous avez mieux suivi l'actualité que nous ! Certaines déclarations sont en effet piégeuses... Il ne vous reste plus qu'à vous inscrire au transport collectif pour aller à la manifestation !

Et quel que soit votre score, n'oubliez pas :

La CGT et SUD appellent les salariés à faire grève mardi 5 Juillet 2016 (appel couvrant la journée) pour le retrait de la loi Travail en participant à la :

Manifestation à Paris

Mardi 5 Juillet - 14h - de Place d'Italie à Bastille

RDV devant le CE de Lardy à 12h45

Inscription au transport collectif en bas de la cantine (Participation 5 euros)



LA FILIÈRE DJIHADISTE DE STRASBOURG PASSE AUX AVEUX



Quelques amendements ne suffisent pas, Retrait total de la loi Travail !

L'opposition à la loi Travail ne se dément pas. Le gouvernement fait toujours la sourde oreille et se prépare au passage du texte en 2^{ème} lecture à l'Assemblée Nationale à partir de demain. Tout ce qui semble agiter le petit monde des politiciens et des médias, c'est l'utilisation ou non du 49.3 (qui permet d'engager la responsabilité du gouvernement sur un texte et donc d'éviter d'en débattre). Un débat ridicule basé sur des amendements à la marge alors que cette loi pourrait avoir d'importantes conséquences sur l'organisation et la durée du temps de travail, les licenciements économiques, la rémunération des heures supplémentaires et les indemnités en cas de licenciement abusif.

C'est pourquoi il nous paraît essentiel de poursuivre la mobilisation contre le fond de ce texte qui enchaîne les régressions sociales. Et c'est pourquoi nous continuons à mettre la pression en appelant à la grève demain mardi 5 juillet à l'occasion du retour du texte à l'Assemblée. D'autres actions sont déjà prévues pendant l'été avec la perspective de poursuivre la mobilisation en septembre pour le retrait de la loi Travail.

De l'opposition à la mobilisation

Une des caractéristiques marquantes de ce mouvement est sa durée. 4 mois de lutte, cela montre qu'une partie des salariés est déterminée à répondre aux coups portés par le patronat et les gouvernements contre nos conditions de travail, nos emplois et nos salaires.

Le soutien de la majorité des salariés, les discussions que nous avons sur le site de Lardy montrent que beaucoup considèrent ces attaques comme profondément injustes et illégitimes.

Si une partie de ces salariés, dégoûtés par la succession d'accords de compétitivité et de lois de régression sociale, nous rejoint dans la lutte, contre la loi Travail ou le futur accord de compétitivité, notre force ne pourra que faire reculer le patronat et le gouvernement.

Dès demain mardi, le retour de la loi Travail à l'Assemblée est l'occasion de poursuivre la mobilisation :

La CGT et SUD appellent les salariés à faire grève mardi 5 Juillet 2016 (appel couvrant la journée) pour le retrait de la loi Travail en participant à la :

Manifestation à Paris

Mardi 5 Juillet - 14h - de Place d'Italie à Bastille

RDV devant le CE de Lardy à 12h45

Inscription au transport collectif en bas de la cantine (Participation 5 euros)



Le grand QUIZZ de l'été des déclarations « loi Travail »

Dans la période, gouvernement, patronat et grands médias ont matraqué les salariés et les jeunes qui entraînent en lutte. On a entendu et lu des contre-vérités sur la loi et des attaques d'une rare violence. Comme quoi, quand on remet en cause le pouvoir de certains, là-haut, on se serre les coudes ! Alors, voyons si vous savez démêler le vrai du faux...

« Qui a dit ? » :

❶ « Faire respecter l'Etat de droit, c'est faire en sorte que les minorités qui se comportent un peu comme des voyous, comme des terroristes, ne bloquent pas tout le pays. » (30/05/16)

- a) Un militant syrien des droits de l'Homme
- b) Pierre Gattaz, le patron des patrons
- c) Yvon Gattaz, papa de Pierre, le patron des patrons de 1981 à 1986

❷ « Je n'imagine pas un gouvernement quel qu'il soit ne pas respecter le choix de son propre peuple. » (28/06/16)

- a) François Hollande à propos de la loi Travail
- b) François Hollande à propos de la non-sélection de Karim Benzema
- c) François Hollande à propos du référendum britannique sur la sortie de l'UE

❸ « La CGT veut étendre le mouvement aux centrales nucléaires et à l'électricité. Prochaine étape, la guerre civile ? L'appel aux armes ? » (24/05/16)

- a) Un vendeur de luminaires et d'électroménager
- b) Louis XVI, lors d'une séance de spiritisme
- c) Jean-Michel Apathie, journaliste vedette à Europe 1 et Canal+

❹ « La France a besoin de ses entreprises, de toutes ses entreprises. Et moi, j'aime l'entreprise ! » (27/08/14)

- a) Jacques « une Rolex pour tous » Séguéla, publicitaire du MEDEF
- b) Manuel Valls, applaudi debout par les patrons à l'Université d'Été du MEDEF
- c) François Ruffin, journaliste à Fakir et réalisateur de « Merci Patron ! »

❺ « Il ne faut surtout pas retirer cette loi, il ne faut surtout pas bouger cet article 2, qui entérine l'inversion de la hiérarchie des normes. » (27/05/16) / « Retirer la loi Travail serait inacceptable. [Mon organisation], s'il y avait un recul du gouvernement sur l'article 2, serait évidemment vent debout et complètement opposée. » (28/06/16)

- a) Pierre Gattaz, patron du MEDEF / Laurent Berger, secrétaire général CFDT
- b) Laurent Berger, secrétaire général CFDT / Pierre Gattaz, patron du MEDEF
- c) Eric Beynel, porte-parole de Solidaires / Ph. Martinez, secrétaire général de la CGT

❻ « Il n'y a pas d'inversion de la hiérarchie des normes. Du sommet – la Constitution et la loi – au terrain de l'entreprise, aucune hiérarchie n'est inversée dans ce texte. » (03/05/16)

- a) Un supporter Islandais après une défaite 5-2
- b) La ministre du Travail, Myriam El Khomri (mais ça ferait peur quand même !)
- c) David Copperfield, dans un spectacle de magie à Las Vegas

❼ « Depuis le début, [mon organisation] est contre la loi Travail car elle représente un ensemble disparate de mesures qui n'ont pas de cohérence. » (06/06/16) / « L'article 2 est un instrument de dumping social. » (02/06/16)

- a) François Hommeril, président de la CFE-CGC
- b) Xavier Mathieu, représentant des salariés Continental en lutte
- c) Pierre Gattaz, dans un moment de démence

❽ « Le comité est préoccupé par les dérogations à des protections acquises en matière de conditions de travail proposées dans le projet de loi Travail. Le comité engage l'Etat à s'assurer que les dispositifs proposés pour accroître la flexibilité du marché du travail n'ont pas pour effet la précarisation du travail et la diminution de la protection sociale du travailleur. » (01/07/16)

- a) Le comité « Droit du travail » de la CGT
- b) La commission « Conditions de travail » de SUD/Solidaires
- c) L'ONU, au travers du Comité des droits économiques, sociaux et culturels

❾ « Et puis merci à vous madame la Ministre, vous êtes arrivée à la tête de ce ministère décidée à prendre cette charge à bras le corps. [...] Avec conviction, avec courage, vous vous êtes imposée dans le cadre de votre travail [...]. Vous êtes restée à l'écoute, avec patience, sourire. » (24/06/16)

- a) Philippe Martinez, secrétaire général de la CGT
- b) Pierre Gattaz, toujours lui !
- c) Alain Milon, sénateur « Les Républicains », président de la commission des Affaires Sociales du Sénat

Droit de réponse

La semaine dernière, la CFDT-Lardy a donné sa position sur la loi Travail et la mobilisation qui dure depuis 4 mois. Etonnamment, ce tract « dépassionné » réserve la majorité de ses coups aux salariés qui s'opposent à la loi. Ce tract défend l'idée que nous devrions être contents d'avoir un gouvernement socialiste, car il pourrait être plus « libéral ». Ne plus croire à la lutte est une chose, mais faire croire que c'est en discutant avec le patronat et en s'en remettant au gouvernement qu'on peut obtenir des avancées, c'est déjà plus grave.

Les salariés qui se mobilisent depuis des mois, qui perdent du salaire en faisant grève, qui participent à des actions en dehors de leur temps de travail ont de la détermination à profusion, ils ne demandent qu'à la partager.